

Procès-verbal de séance du 29 Juin 2026 (Convocation du 19 Juin 2026)

Présents :

Membres délégués du syndicat :

Pour la Chapelle Moulière : Mr David Briand Président et Mr Arnaud Monvoisin

Pour Liniers : Mme Mathilde Boutin, Mr Jacky Surreau, Mr Vincent Martin (Vice-Président) et Mme Lucie Pottiers

Pour Lavoux : Mme Maguy Lumineau (Vice-Présidente), Mme Véronique Berthommier, Mr Jimmy Julieno et Mme Christelle Robin

Absent : Mme sylvie Roy, et Mme Sonia Manuel Coutinho

Représentant des enseignants:

Mme Andréo Yolène Directrice Ecole de Lavoux

Excusés Mr Demimerly Directeur à la Chapelle-Moulière et Mme Le neve Lucie directrice à Liniers

Représentant des parents d'élèves: Mr Antoine Rinaud , Mme Ophélie Muzard, Mme Johanna Moulin, Mme Larose lea, Mme Fasanova Camille Bernard et Karin Raynaud

Secrétaire de séance: Vincent Martin.

Présence de Mme Sylvie Robert Secretariat de Mairie de la Chapelle-Moulière et secrétaire du SIVOS

Quorum atteint. Les votes portent sur 14 voix.

La séance est ouverte à 18h30.

1. Approbation du procès-verbal du 20 avril 2026

M. Vincent Martin souligne qu'il y a déjà eu un débat concernant le principe d'adoption du procès-verbal du **31 mars 2026**. Il indique un désaccord de la part de certains élus, qui ont estimé ne pas pouvoir approuver le document en l'état ou que celui-ci ne reflétait pas fidèlement les notes prises par la secrétaire de séance. M. Martin demande donc que ce désaccord, partagé par 4 élus, soit mentionné dans le procès-verbal du **20 avril 2026**, et qu'il soit précisé que ce dernier (du 31 Mars 2026) n'a pas été approuvé à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Après ce point et en l'absence de toute autre remarque, M. le Président David Briand déclare le procès-verbal du **20 avril 2026** approuvé.

2. Déroulement de l'ordre du jour

M. le Président David Briand indique qu'il n'y a pas de délibération à prendre lors de ce conseil. Seules des questions diverses seront abordées.

Point sur les recrutements en cours et sur le processus de recrutement

- M. le Président David Briand informe que le SIVOS doit recruter deux nouvelles personnes pour la rentrée à l'école de Liniers :
 - Une pour remplacer l'ATSEM partant en retraite début juillet 2026.
 - Une autre en qualité d'agent polyvalent, afin de compléter les effectifs en lien avec un personnel en mi-temps thérapeutique.Il précise avoir reçu plusieurs candidatures, dont certaines de personnes très expérimentées, et avoir déjà rencontré certains candidats.
- M. Vincent Martin et Mme Véronique Berthommier soulignent la nécessité d'adopter une méthode plus **participative et sécuritaire** (au vu des événements survenus dans d'autres villes) pour assurer les

recrutements. Ils estiment que le Président doit pouvoir compter sur l'éclairage des autres membres pour faciliter la tâche.

- **Proposition :** M. Martin propose la création d'une **commission de recrutement**.

Mme Veronique Berthomier ajoute que la commission de recrutement pourrait alors examiner les candidatures sur dossier afin de définir les personnes à recevoir en jury.

- **Décision :** M. le Président David Briand valide l'idée et demande à l'assemblée de postuler pour cette mission.
- M. Briand rappelle qu'il y a eu une démission au **1er juin 2026** d'un personnel dont les horaires ne convenaient plus. La personne remplaçante, recrutée il y a plusieurs semaines, assure actuellement le remplacement et son travail est apprécié.
- Un débat a eu lieu concernant les **garanties** que peuvent fournir les candidats quant à l'absence de problèmes avec la justice, notamment au regard des problématiques de délinquance sexuelle envers les mineurs.
- **Propositions :**
 - Demander systématiquement un **extrait de casier judiciaire**.
 - Consulter le **fichier des délinquants sexuels (FIJ AIS)**, via le maire (seule habilité à demander cette consultation).
- M. Arnaud Monvoisin demande si ce recueil d'informations doit également s'appliquer aux **accompagnateurs** lors des sorties scolaires, par exemple. Il s'agit d'un sujet à mettre à l'ordre du jour, dans le seul souci de **sécurité pour les enfants**.
- M. Briand sollicite l'avis des parents d'élèves présents, qui acquiescent à l'idée de renforcer la sécurité.

Décision : Le conseil préconise la création d'une **commission de recrutement** pour ne plus recevoir les candidats seul et partager la responsabilité des choix.

Ajustement du temps de travail des agents

- M. David Briand indique que des ajustements sont nécessaires sur les plannings des agents, soit en raison d'un problème historique de calcul, soit pour des raisons d'ajustement nécessaires au bon fonctionnement dans les écoles.
Il précise avoir refait les plannings et avoir rencontré la majorité des agents pour leur proposer la nouvelle trame.
Décision : Les horaires de tous les agents devront être votés en **comité syndical en septembre**.
- Mme Véronique Berthommier indique que la procédure administrative doit être respectée et qu'il serait nécessaire de :
 - Se rapprocher du **CDG** pour vérifier la conformité des évolutions horaires envisagées.
 - **Formaliser ces changements** sur les plannings.
 - Obtenir l'**accord écrit des agents** avant la délibération, afin de sécuriser juridiquement les décisions du SIVOS.

Réorganisation de la garderie par lieu de résidence

- Suite à une demande de longue date des parents, la garderie sera désormais organisée **par lieu de résidence** et non plus par lieu de scolarisation.
- **Objectifs :**
 - Réduire les trajets des parents.
 - Éviter les dérogations vers d'autres communes.
- **Projections pour 2026-2027 :** Environ 29 à 30 enfants à la garderie de Lavoux et 12 à La Chapelle.
- **Cas particulier :** Les familles résidant à Liniers conserveront le choix de leur lieu de garderie pour plus de souplesse.
- **Communication :** Un courrier d'information sera envoyé aux parents avant les vacances et relayé sur les sites internet et réseaux sociaux des communes.

Gestion des vagues de chaleur (Plan Canicule)

- Des parents ont interrogé le SIVOS sur l'aménagement des écoles face aux canicules (ventilateurs, brumisateurs, climatisation, horaires décalés).
- **Constat** : Les bâtiments actuels ne sont pas adaptés.
- **Problématique** : L'idée de décaler les horaires (7h-14h) se heurte à la question des transports scolaires.
- **Décision** :
 - Mettre en place un **groupe de travail à l'automne** (élus, professeurs, parents) pour établir un **protocole de crise écrit**.
 - Demander des devis pour l'installation de **ventilateurs de plafond** et de **filtres solaires** sur les vitres les plus exposées.

Divers et clôture

- Le **livret d'accueil du SIVOS** doit être mis à jour (horaires, noms des élus, contacts). Le document original étant un PDF Mr le Président demande si il peut récupérer le document modifiable géré autrefois par Une élu de Liniers. Mr Martin va voir ce qu'il peut faire avec cette dame.
- La prochaine réunion du comité syndical est prévue pour la **troisième semaine de septembre**.

Fin de séance à 19h30

Le Secrétaire,
Vincent Martin

Vincent Martin.